Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Publié le
ID : 060-216004259-20200523-DEL082020-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

**Séance du 23 mai 2020**

**N° 08/2020**

| NOMBRE DE MEMBRES |
|---|
| En exercice : 15 |
| Présents : 15 |
| Absents : 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : 14 |

Date de convocation
18/05/2020

Date d'affichage
18/05/2020

L'an deux mil vingt, le 23 mai 2020 à 9h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence de M. BRIATTE Hubert, maire élu, dûment convoqués le 18 mai 2020.

**Etaient présents :**
M. BRIATTE Hubert ; M. RIGOLET Michel ; Mme RULENCE Dorothée ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme CHARTIER Florence ; M.KOUAOVI Eric ; Mme GAMEIRO Lucie ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme FERRY Marie Charlotte
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés et Procuration(s) :** NEANT
**Etai(ent) excusé(s) :** NEANT
**Etai(ent) non excusé(s) :** NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme FERRY Marie-Charlotte

## OBJET

## ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Sous la présidence de Monsieur BRIATTE Hubert, élu Maire, procède à l'élection des adjoints
Monsieur le Maire rappelle, ayant une liste lors des élections du 15 mars 2020, que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel à la candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Candidat : M. RIGOLET Michel
1er tour du scrutin
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :15
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 1
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
Nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Nombre de voix obtenues :
M. RIGOLET Michel : 14
**M. RIGOLET Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au 1er tour, a été proclamé Premier Adjoint et a été immédiatement installé.**

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Publié le
ID : 060-216004259-20200523-DEL082020-DE

**ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT**

Candidat : Mme RULENCE Dorothée

1er tour du scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :15
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) :1
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0.
Nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

Nombre de voix obtenues :
Mme RULENCE Dorothée : 14

**Mme RULENCE Dorothée ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au 1er tour, a été proclamé deuxième Adjoint et a été immédiatement installé.**

Ainsi fait et délibéré le 23/05/2020, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,




Hubert BRIATTE